
IRAK : UNE GÉNÉRATION SANS ÉDUCATION ?

Été 2010



Alternatives
La solidarité en action

*En collaboration avec le Réseau Iraqui
Democratic Future Network (IDFN)*

Table des matières

INTRODUCTION	2
PARALYSIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF IRAKIEN	4
PAUVRETÉ	4
INSÉCURITÉ.....	5
BUDGET	6
ÉTAT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT.....	7
RECOMMANDATIONS	9
GOUVERNEMENT IRAKIEN	9
ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILES IRAKIENNES ET INTERNATIONALES	11
<i>Notes de bas de page.....</i>	<i>12</i>

Introduction

Avant 1990, le système d'éducation irakien était considéré comme l'un des plus avancés de la région du Proche-Orient. Le pays était donné en exemple pour ses réussites dans la lutte contre l'analphabétisme et les inégalités entre les sexes.¹ Toutefois, après trois décennies de guerres et de privations économiques dues aux sanctions imposées par les Nations Unies, les infrastructures sociales se sont effondrées et plusieurs régions sont maintenant dépourvues des services de base. Les Irakiens doivent se débattre contre le chômage, la pauvreté et les effets de la guerre, alors que les systèmes de santé, d'éducation et de services sociaux sont au plus mal, incapables de répondre adéquatement aux besoins de la population irakienne.

La situation chaotique de l'Irak limite les efforts menés pour résoudre les différents problèmes socioéconomiques du pays, mais le gouvernement irakien s'est tout de même engagé, en vertu de la Convention pour le droit des enfants, les objectifs du Millénaire pour le développement et de l'Éducation pour tous², à ce que tous les enfants, garçons et filles, puissent compléter leurs études primaires d'ici 2015. Il s'engage de plus à promouvoir et à fournir à la population irakienne une éducation de qualité, à partir des jardins d'enfants jusqu'à la fin des études secondaires. Il affirme aussi vouloir accroître les taux d'alphabétisation des adultes de 50 %, et de 100 % chez les jeunes. Il est enfin prévu que l'Irak ait un taux équivalent de scolarisation entre les filles et les garçons, d'ici 2015. Ces objectifs sont ambitieux, mais il est vrai qu'ils sont une obligation pressante pour le développement d'une société irakienne démocratique et prospère.

Ce document d'orientation vise tout d'abord à présenter une série de facteurs identifiés comme étant les causes premières de la paralysie du système éducatif irakien : la pauvreté, l'insécurité, le manque de ressources financières, la destruction et la détérioration des installations scolaires ainsi que la qualité de l'enseignement. Chacun de ces facteurs s'entrecroise dans un jeu complexe de causes à effets et incidemment, aucun d'entre eux ne peut être pris isolément et résolu seul. Le fait qu'il n'y ait pas qu'un seul obstacle à l'accès à l'éducation souligne par ailleurs l'importance des approches intersectorielles pour régler les problèmes du système éducatif irakien.

Les organisations de la société civile irakiennes (organisations non gouvernementales, syndicats, organisations de femmes, organismes communautaires, organisations bénévoles et coalitions locales) travaillant pour l'égalité, les droits de l'homme et la justice sociale tant aux niveaux local, régional, qu'international, représentent dans le contexte actuel des acteurs clés pour la mise en œuvre de programmes et de politiques favorisant l'éducation pour tous les Irakiens. Dans cet ordre d'idées, la dernière partie du document d'orientation présente des recommandations afin de sinon résoudre, à tout le moins colmater les insuffisances du système éducatif irakien actuel, en tenant compte de l'importance du rôle tenu par les OSC. Ces dernières ne doivent cependant pas être considérées comme un substitut au gouvernement irakien, mais plutôt un moteur essentiel pour favoriser l'accès à l'éducation pour tous les Irakiens.

Il est important de noter que toutes les informations obtenues pour la production de ce document d'orientation sont compilées à partir de sources diverses et de qualités variables – médias, rapports sur les droits humains, témoignages ou communiqués de presse des Nations Unies. Des

données sur les taux de scolarisation sont disponibles, mais pas sur l'assiduité de la fréquentation des établissements scolaires, ni sur la qualité de l'enseignement. Les informations les plus récentes (2007 – 2008) n'étant pas à jour, la situation actuelle peut éventuellement être différente. Ce document d'orientation doit conséquemment être lu en tenant compte de ces contraintes qui affectent, sans toutefois les invalider, les conclusions avancées.



Waad Sami, *Iraqi Human Rights Organization*, 2010.

Paralysie du système éducatif irakien

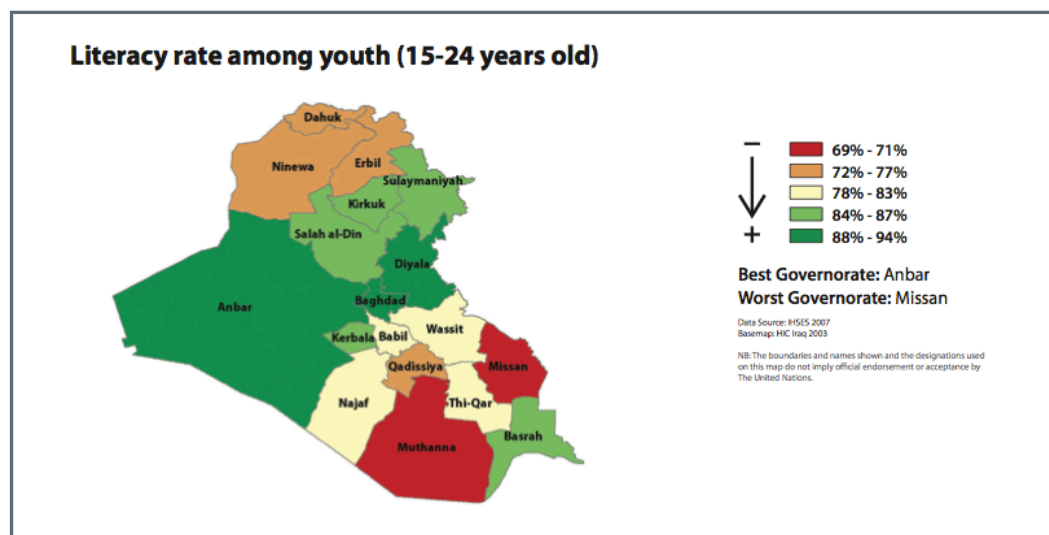
Un Irakien sur cinq, âgé entre 10 et 49 ans ne peut lire ou écrire. La disparité entre les taux d'alphabétisation varie beaucoup selon le genre, l'âge, et selon que l'on vive à la ville ou à la campagne. Vingt-quatre pour cent des femmes irakiennes âgées de plus de 24 ans sont analphabètes, alors que 11 % des hommes le sont.³ Vingt-cinq pour cent de la population des campagnes est analphabète, alors que 14 % de la population des villes l'est. Et cette différence est encore plus prononcée lorsque l'on considère le genre : dans les campagnes, moins de 50 % des femmes âgées entre 15 et 24 ans peuvent lire à voix haute, alors qu'entre 72 et 80 % des femmes dans les villes le peuvent.⁴

Avant de présenter des pistes permettant une amélioration graduelle des taux de scolarisation de la population irakienne, et par le fait même, du nombre de personnes en mesure de lire et d'écrire, voici une série de facteurs responsables de cette situation alarmante en Irak, d'autant plus alarmante que le taux de scolarisation de la population irakienne faisait, il y a quelques décennies seulement, l'honneur de la nation.

Pauvreté

Après tant d'années de guerres en Irak, les enfants sont les premières victimes des privations auxquelles les familles sont confrontées – notamment les veuves des soldats morts à la guerre. Près du quart de la population irakienne (23 %) vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 2,20 \$US par jour⁵. Cette situation est une des causes principales de la malnutrition presque généralisée chez les enfants et les femmes : un enfant sur trois âgé de moins de cinq ans souffre de malnutrition. Cette carence alimentaire affecte le développement cognitif et provoque des retards de croissance modérés ou sévères pouvant être irréversibles pour les capacités futures d'apprentissage de l'enfant.⁶ Dix-huit pour cent des enfants irakiens âgés de deux ans qui ont souffert de malnutrition sont incapables de nommer plus d'un objet alors que des enfants avec un développement normal du langage peuvent nommer entre 150 et 300 mots.⁷ Les enfants avec un développement du langage aussi limité sont très peu susceptibles de réussir leurs études lorsqu'ils atteignent l'âge scolaire et risquent, conséquemment, d'abandonner leurs études dès l'école primaire.

Les taux de décrochage scolaire augmentent alors que les revenus familiaux diminuent. Bien que l'école soit gratuite en Irak, la fréquentation scolaire n'est pas sans coûts directs et indirects, et certaines familles n'ont pas suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de base nécessaires à l'éducation de leurs enfants. Dans les régions rurales, 10 % des enfants âgés entre 5 et 14 ans, sans distinction notable entre les genres, doivent travailler, et ce pourcentage est de 5 % dans les villes.⁸ Incidemment, la majorité des enfants qui ne terminent pas l'école proviennent des classes les plus pauvres de la société, majoritairement situées dans les régions rurales du centre et du sud du pays.



Source : « The Millennium Development Goals in Iraq », Ministry of Planning Government of Iraq, The United Nations Country Team - Iraq, date non disponible, consulté en ligne le 23 septembre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.iauiraq.org/mdgs.asp>.

En 2007, le taux net de scolarisation (TNS⁹) dans les écoles primaires (6 à 11 ans) est de 87 % chez les garçons et de 82 % chez les filles. Ce taux varie beaucoup selon la région concernée et le genre : dans les zones urbaines, un TNS équivalant à presque été atteint (99 %), mais dans les régions rurales, il est de 77 % chez les garçons et de 70 % chez les filles.¹⁰ Selon la moyenne nationale, seulement 39 % des filles terminent leur cursus scolaire pour l'éducation primaire (un pourcentage qui peut beaucoup varier selon les régions : Diyala, 60 %, Muthanna et Kurbala, 28 %).¹¹ En 2007 – 2008, plus d'un enfant sur dix (13 %) est plus âgé que l'âge normal de son degré scolaire, et de ce nombre, 228 829 enfants étaient encore à l'école primaire alors qu'ils étaient âgés entre 13 et 15 ans, ou plus.¹² Les enfants âgés entre 10 et 14 ans ont, en moyenne, cumulé 1,6 année d'école par année scolaire régulière.¹³

Insécurité

En 2007, près de neuf enfants sur dix âgés de moins de 15 ans ne fréquentent pas régulièrement l'école. Au niveau intermédiaire, le TNS est de 37 % chez les garçons, alors qu'il est de 21 % pour les filles (dans les régions rurales, le TNS chez les garçons dépasse les filles dans une proportion de 2 pour 1).¹⁴ Selon les données du ministère de l'Éducation, seulement 28 % de tous les enfants âgés de 17 ans qui sont inscrits à l'école secondaire achèveront leurs études en 2007.¹⁵ Les taux d'inscriptions pour les universités sont tout aussi faibles.

Ces données s'expliquent en partie par la situation socioéconomique des enfants, mais aussi en raison du contexte sécuritaire du pays. Selon le ministère de l'Éducation irakien, entre mars 2003 et octobre 2008, plus de 31 598 attaques violentes perpétrées contre des institutions scolaires ont été rapportées. Plus de 259 professeurs et chercheurs universitaires ont été tués, 72 enlevés et 174 arrêtés pendant la même période.¹⁶ Selon l'UNAMI, entre juillet 2005 et mars 2007, plus d'une centaine d'étudiants ont été tués, la majorité par des attentats suicide, des voitures piégées et des obus de mortier visant des universités ou des écoles.¹⁷ La réduction notée du nombre de blessés et

de morts depuis deux ans est à l'image de la baisse continuelle du niveau de violence générale en Irak¹⁸, mais même si le niveau de sécurité est généralement meilleur, les menaces persistent toujours contre les professionnels du système éducatif et les étudiants.

Les déplacements internes des enseignants et des étudiants représentent un autre problème majeur, directement lié à la situation sécuritaire du pays. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, en 2007, plus de deux millions d'Irakiens ont été déplacés à l'intérieur de leur propre pays.¹⁹ Ainsi, plus de 220 000 enfants d'âge scolaire ont été déplacés, dont un grand nombre n'ont pu se réinscrire dans de nouvelles écoles puisqu'ils ne possédaient pas les papiers de résidence exigés, ou encore, parce qu'il n'y a pas suffisamment de places dans les écoles pour accueillir tous ces nouveaux venus.

Sinon, depuis la chute du régime baasiste, la religion et les traditions conservatrices occupent un espace de plus en plus prépondérant dans les sphères privées et publiques de la société, et il en résulte une tendance rétrograde générale qui incite les femmes et les filles à rester au foyer afin d'accomplir leurs tâches traditionnelles. Elles sont de plus restreintes dans leur mobilité pour des raisons de sécurité. En 2005, le gouvernement d'Ibrahim al-Jaafari a adopté une réglementation interdisant l'enseignement mixte dans les établissements scolaires et ce, à tous les niveaux (sous Saddam Hussein, les études primaires et universitaires étaient mixtes, la ségrégation s'appliquait seulement aux études secondaires et entre les élèves). Dans certains gouvernorats, les professeurs masculins ne peuvent plus enseigner au niveau secondaire dans les écoles où se retrouvent des filles. Par conséquent, selon la culture, la situation économique et la situation géographique, l'éducation des garçons est encouragée et priorisée au détriment de celle des filles.

Budget

À partir des années 70 jusqu'à la guerre contre l'Iran (1980-1988), le budget alloué pour l'éducation représentait 20 % des dépenses totales de l'État (6 % du PNB). Cependant, dans le contexte d'austérité imposé par les guerres et les sanctions économiques, la part des dépenses totales du gouvernement allouée à l'éducation est passée à 8 % dans les années 90. Après les premières élections de janvier 2005, le gouvernement irakien a opté pour une faible augmentation des dépenses publiques totales dans le secteur de l'éducation : elles sont passées de 7,2 % en 2008 à près de 9,9 % en 2009²⁰. Cette augmentation peut laisser croire à une bonne prise en charge des problèmes liés à l'éducation par les autorités, mais dans les faits, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'un des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'Éducation pour tous en 2015.²¹

La répartition des pouvoirs dans le système éducatif irakien²² n'offre pas suffisamment d'espaces aux autorités locales afin de fournir des services adaptés et ciblés qui répondent aux besoins particuliers d'une population donnée (selon le genre, le revenu, les lieux de résidence ou l'origine ethnique, etc.). Il existe de plus une distribution inégale des ressources (fournitures et établissements scolaires) entre les gouvernorats, selon les luttes de pouvoir et d'influence que l'on retrouve au Parlement.²³ Selon le Rapport national sur le statut du développement humain en Irak (2008), cette situation n'offre pas beaucoup d'espoirs pour mettre en œuvre les ambitieuses réformes nécessaires pour améliorer la qualité de l'enseignement public. De fait, un pays peut affirmer offrir l'égalité des chances pour l'accès à l'éducation lorsque suffisamment d'écoles sont

équitablement réparties sur tout son territoire. En Irak, en raison de la distribution inégale des ressources, il est fréquent qu'une seule bâtisse soit utilisée par plusieurs écoles.²⁴

État des infrastructures scolaires et qualité de l'enseignement

En raison de la constante dégradation des infrastructures depuis les dernières trente années de guerres, des milliers d'établissements scolaires souffrent d'un manque chronique de ressources à la fois matérielles et humaines, essentielles pour offrir une éducation de qualité. Selon des données datant de 2008, l'Irak a besoin d'environ 4731 nouveaux établissements scolaires et 70 % des bâtisses existantes doivent être rénovées afin de correspondre aux normes de qualité existantes. Quant aux études supérieures, 84 % des infrastructures ont été soit brûlées, pillées ou détruites, et seulement 40 % des bâtiments détruits ont été reconstruits.²⁵

En général, les établissements scolaires sont mal entretenus, inconfortables, avec des toilettes sales et n'ont aucun accès à de l'eau potable. Le nombre de classes est insuffisant pour accueillir tous les élèves inscrits, elles n'ont pas de fenêtres ni de chauffage, il manque de chaises et de tables, les toilettes sont insalubres et souvent bouchées, les bibliothèques et le matériel informatique sont inexistantes. Le mauvais état des infrastructures scolaires, notamment dans l'enseignement primaire, est un facteur important pour expliquer le haut taux de décrochage scolaire.

De plus, en raison de l'insécurité et des faibles salaires des professeurs, beaucoup d'entre eux ont quitté le pays depuis les années 90. En 2007, le ministère des Déplacements et des Migrations rapportait qu'au moins 30 % des professeurs, docteurs, pharmaciens et ingénieurs avaient quitté l'Irak depuis 2003.²⁶ Ainsi, le nombre de professeurs diplômés disponibles sur le marché du travail est insuffisant pour répondre aux besoins des établissements scolaires dans le secteur public, peu importe le niveau d'enseignement concerné. Cette situation a obligé de nombreuses écoles à embaucher des individus qui ne possèdent pas les diplômes exigés par le niveau d'enseignement.²⁷

Depuis 2008, les institutions privées sont autorisées en Irak et Bagdad en compte aujourd'hui environ 30 (3000 écoles publiques). Le manque de personnel qualifié pour enseigner dans les écoles publiques s'est amplifié depuis l'adoption de cette modification à la loi, puisque dans les établissements privés, un enseignant gagne de 600 à 850 \$US par mois, alors que dans le secteur public, les salaires varient entre 500 et 700 \$US. En plus d'avoir les meilleurs professeurs, les écoles privées possèdent des établissements impeccables et spacieux, dotés d'installations sportives et de piscines - qui font défaut dans le public. Les coûts pour une inscription à une école privée à Bagdad sont d'environ 1600 \$US par année (le salaire moyen de la population est de 500 \$US par mois). Il est toutefois important de noter que, jusqu'à maintenant, les résultats scolaires des élèves sont à peu près les mêmes dans les établissements privés et dans les écoles publiques.

L'attitude des professeurs en classe constitue aussi un autre aspect important qui définit la qualité de l'enseignement en Irak. Dans un rapport des Nations Unies portant sur l'éducation des filles en Irak (2010), il est indiqué que certains professeurs n'hésitent pas à frapper et insulter leurs élèves

afin de leur inculquer des connaissances, une attitude qui n'encourage pas les enfants à persévérer à l'école, notamment les jeunes filles.²⁸



Waad Sami, *Iraqi Human Rights Organization*, 2010.

Recommandations

Les facteurs expliquant les faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation en Irak sont nombreux, complexes et ont des racines profondes dans l'histoire politique du pays. Les défis à relever par le gouvernement sont considérables. Au moment d'écrire ces lignes, le Parlement irakien vient tout juste de s'entendre sur un accord de partage du pouvoir pour former le gouvernement et mettre fin à une crise institutionnelle qui perdure depuis huit mois. Dans ce contexte chaotique de gouvernance en Irak, il est de première instance non seulement d'écouter, mais aussi d'intégrer les volontés et points de vue des OSC dans l'application des politiques et des programmes adoptés pour la bonification du système éducatif.

Le réseau Iraqi Democratic Future Network (IDFN), un réseau indépendant et démocratique formé de seize organisations issues de la société civile irakienne travaillant pour l'égalité, la justice, la solidarité, le développement social et la coexistence de diverses composantes de la société irakienne, a lancé une campagne pour l'éducation en avril 2009. Cette dernière vise l'amélioration générale du système éducatif et l'éradication de l'analphabétisme en Irak. Plusieurs moyens de sensibilisation (marches, festivals, ateliers, visites dans les écoles, distribution de pamphlets et d'affiches) ont été utilisés afin de conscientiser la population et les autorités irakiennes responsables de l'éducation, notamment des députés et des fonctionnaires du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Éducation supérieure et de la Recherche scientifique. La majorité des recommandations présentées dans cette section s'apparentent étroitement aux réclamations formulées par le réseau IDFN.

Gouvernement irakien

- Adopter des stratégies pour favoriser l'accès des enfants, notamment des filles, au système d'éducation :
 - Mener des campagnes de sensibilisation nationale et régionale : le gouvernement irakien doit publiquement et sans réserves souscrire à une vision universelle et obligatoire de l'éducation, où tous les enfants peuvent apprendre et réaliser leur plein potentiel. Étant proches des communautés locales, les OSC irakiennes doivent être impliquées dans ces campagnes de sensibilisation. À titre d'exemple, un programme national supervisé par un comité trilatéral (Parlement, cabinet et ministère de l'Éducation) vise l'éradication de l'analphabétisme par l'entremise des écoles dans les banlieues, les villes et les campagnes. Comme mentionné par le réseau IDFN, les ONG peuvent contribuer à ces efforts en fournissant des cours, des conférences et des ateliers visant l'élimination de l'analphabétisme;
 - Porter une attention particulière aux disparités entre les villes, les banlieues et les campagnes – les populations défavorisées devraient avoir droit à un revenu minimum;
 - Construire et rénover des écoles, veiller à ce qu'elles disposent de toilettes décentes et qu'elles aient des installations d'eau potable et d'assainissement;

- Produire et distribuer des manuels pédagogiques pour les enseignants et des manuels scolaires pour les élèves.
- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du secteur de l'éducation afin d'offrir un enseignement de qualité, à tous les niveaux :
 - Développer des programmes de formation de qualité pour les professeurs actuellement en poste et embaucher de nouveaux professeurs qualifiés.²⁹
 - Bannir par la législation irakienne l'usage des châtiments corporels et psychologiques comme mesures de discipline par certains enseignants et directeurs d'écoles.
- Améliorer la formulation des politiques, l'élaboration des programmes ainsi que les révisions et ce, à tous les niveaux :
 - Procurer un soutien pour le développement local de nouveaux programmes;
 - Soutenir l'adoption de nouvelles stratégies et politiques visant l'amélioration du secteur de l'éducation, notamment pour les enfants défavorisés;
 - Encourager les inscriptions dans les jardins d'enfants afin de réduire les taux de décrochage scolaire dans les premières années de l'enseignement primaire. Le développement de la petite enfance est essentiel afin d'atteindre des niveaux d'alphabétisation élémentaires pour les enfants qui commencent leurs études.
- Renforcer la préparation et les réponses dans le secteur de l'éducation à des besoins humanitaires spécifiques :
 - Favoriser le développement des relations dans un premier temps entre les parents et les professeurs, et par la suite, entre les administrations des écoles et les parents;
 - Promouvoir l'égalité entre les sexes, et fournir des services psychosociaux, notamment pour les enfants et les jeunes qui vivent dans des communautés vulnérables et au sein de populations déplacées;
 - Conformer les programmes de cours offerts aux standards internationaux;
 - Augmenter le nombre de professeurs dans les écoles;
 - Offrir un programme élargi d'apprentissage accéléré ainsi que d'autres possibilités d'éducation non formelles pour les enfants et les jeunes qui ne sont jamais allés à l'école;
 - Ouvrir un plus grand nombre d'écoles intermédiaires pour les filles, adopter des moyens spécifiques pour assurer leur sécurité ainsi que des méthodes d'enseignement adaptées à leur mode d'apprentissage;
 - Développer un programme de transition « école – travail » pour les décrocheurs afin de favoriser un retour progressif à l'école, et par le fait même, combler les insuffisances, notamment pour apprendre à lire et à écrire;
 - Renforcer les services sanitaires et les capacités de soins de santé des écoles afin de faire face aux flambées épidémiques et prévenir la transmission de maladies contagieuses;

- Fournir des denrées alimentaires dans les écoles situées dans des zones défavorisées;
- Encourager les communautés et les dirigeants religieux qui défendent le respect des droits humains à faire la promotion de l'éducation pour tous les enfants, garçons et filles. Les croyances religieuses conservatrices conduisent à des violations des droits des filles et des femmes à la vie, l'intégrité physique, l'éducation, la santé et à la liberté de mouvements. Dans ces circonstances, ces autorités religieuses devraient participer à tous les niveaux dans les campagnes nationales de sensibilisation pour l'éducation pour tous en Irak.

Organisations de la société civiles irakiennes et internationales

- Travailler en appui – complémentarité - avec les politiques adoptées par le gouvernement irakien et faire des pressions politiques si nécessaire pour favoriser l'éducation pour tous;
- Appuyer les efforts du gouvernement pour adopter des initiatives à petites échelles, qui visent à augmenter les taux de scolarisation et de réussite notamment à l'école primaire;
- Encourager et appuyer les initiatives locales et régionales des OSC irakiennes;
- Produire une cartographie des activités et des actions des différentes OSC locales et internationales qui travaillent à augmenter l'alphabétisation et le taux de scolarisation en Irak serait une bonne source d'informations pour mieux coordonner l'ensemble du travail, élaborer par la suite des programmes ciblés et faire des pressions pour l'adoption de politiques adéquates;
- Protéger l'éducation des attaques est vital non seulement pour le bien-être de la population mais aussi pour favoriser le développement, promouvoir la paix et la stabilité. La communauté internationale doit promouvoir l'identification des écoles et des autres institutions scolaires comme étant des sanctuaires et des lieux de paix afin de protéger le droit à l'éducation.³⁰



Waad Sami, *Iraqi Human Rights Organization*, 2010.

Notes de bas de page

¹ « Analyse de la situation de l'éducation en Irak », UNESCO, avril 2003, consulté en lignes le 26 août 2010 à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001308/130838f.pdf>.

² Convention relative aux droits de l'enfant (<http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm>), objectifs du Millénaire pour le développement (<http://www.iauiraq.org/mdgs.asp>) et les objectifs du mouvement Éducation pour tous (<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001202/120240e.pdf>).

³ World Food Programme, CFSVA, 2007.

⁴ United Nations Children's Fund, MICS, 2006

⁵ Bernhard Schell, « Some Good News from Iraq », IDN-InDepth NewsAnalysis, Global Perspectives, 12 août 2010, consulté en lignes le 11 novembre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.indepthnews.net/news/news.php?key1=2010-08-12%2013:42:55&key2=1>.

⁶ « Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous. Atteindre les marginalisés », UNESCO, 2010, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001875/187513F.pdf>.

⁷ « Multiple Indicator Cluster Survey 2006 », UNICEF/COSIT/KRSO/MoH, 2006, consulté en lignes le 29 septembre 2010 à l'adresse suivante : http://www.childinfo.org/files/MICS3_Iraq_FinalReport_2006_eng.pdf.

⁸ *Ibid.*

⁹ Le taux net de scolarisation, pour le niveau primaire, représente le nombre d'élèves (total) dans la classe d'âge théoriquement concernée par la scolarisation primaire inscrits au primaire, exprimé en pourcentage de la population totale de cette classe d'âge.

¹⁰ « Directorate of Social and Educational Statistics 1990 », pris dans : « Education in Iraq », *Inter-Agency Information and Analysis Unit*, 2010, consulté en lignes le 28 septembre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.iauiraq.org/reports/mdgs/Education-Factsheet-English-v2.pdf> et « Iraq Household Socio-Economic Survey 2007 », World Bank/COSIT/KRSO, 2007, consulté en lignes le 29 septembre à l'adresse suivante : http://iier.org/i/files/docs/Volume_1,_30_December_08.pdf.

¹¹ « Girls education in Iraq », UNICEF, 2010, consulté en lignes le 1^{er} octobre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.ncci-library.org/jspui/bitstream/123456789/699/1/Girls%20Education-Banl.pdf>.

¹² *Ibid.*

¹³ World Bank/COSIT/KRSO IHSES 2007, pris dans : « Iraq - 2010 Humanitarian Action Plan », Consolidates Appeal Process, *United Nations*, 2010, consulté en lignes le 28 septembre à l'adresse suivante : <http://business.un.org/en/assets/d5798605-056e-4a28-a625-fb6ec089d887.pdf>.

¹⁴ « Iraq Household Socio-Economic Survey 2007 », World Bank/COSIT/KRSO, 2007, consulté en lignes le 29 septembre à l'adresse suivante : http://iier.org/i/files/docs/Volume_1,_30_December_08.pdf.

¹⁵ Données prises dans : Mehdi Al-Alak, Amal Shlash et all., « National Report on the Status of Human Development in Iraq 2008 », *Ministry of Planning and Development Cooperation et Baytal Hikma*, 2008, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante :

http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Iraq/Iraq_HDR_English.pdf.

¹⁶ Le ministère des Droits Humains rapporte pour sa part la mort de 340 professeurs et de 446 étudiants universitaires entre 2005 et 2007. Brendan O'Malley, « Iraq: Killing Academics Is a War Crime », *University World News*, 9 novembre 2008, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.universityworldnews.com/article.php?story=20081106155702414>.

¹⁷ United Nations Assistance Mission for Iraq (UNAMI), « Human Rights Reports » mai 2005 à décembre 2007, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante :

<http://www.uniraq.org/docsmaps/undocuments.asp#HRReports> et Working Group on the Protection of Iraqi Intellectuals, academics, teachers, students and educational institutions, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante : www.unesco.org/fileadmin/unesco/...of...protection%academics.pdf.

¹⁸ « 2008 Human Rights Report : Iraq », *US Department of State*, 25 février 2009, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2008/nea/119116.htm>.

¹⁹ « Préparatifs pour la conférence internationale humanitaire sur les réfugiés et les déplacés en Iraq », *UNHCR*, 20 mars 2007, consulté en lignes le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/search?page=search&docid=4acf418b20&query=irak>.

²⁰ « Education in Iraq », *Inter-Agency Information and Analysis Unit*, 2010, consulté en lignes le 28 septembre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.iauiraq.org/reports/mdgs/Education-Factsheet-English-v2.pdf>.

²¹ « Increased funding needed to ensure quality education in Iraq – UN », *UN News*, 20 avril 2010, consulté en ligne le 23 septembre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=34429&Cr=education&Cr1>.

²² La responsabilité du processus décisionnel et l'exercice du contrôle de l'éducation incombent à trois niveaux d'autorités : les autorités locales (jardins d'enfant et écoles primaires), le ministère de l'Éducation (écoles secondaires, éducation générale et professionnelle, formation des professeurs et développement des programmes d'études) et le ministère de l'Éducation supérieure et de la Recherche scientifique (gestion des universités et de la Fondation des instituts techniques).

²³ « Projet de descriptif de programme de pays. Irak. », Conseil économique et social, Nations Unies, E/ICEF/2010/8, 2010, consulté en ligne le 18 novembre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.unicef.org/about/execboard/files/E-ICEF-2010-PL13-F-IraqCPD.pdf>.

²⁴ Mehdi Al-Alak, Amal Shlash et all., *Op. cit.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ « 2008 Human Rights Report : Iraq », *Op. cit.*

²⁷ United Nations Country Team - Mission Statement, « United Nations Iraq Assistance Strategy – 2008 – 2010 », consulté en ligne le 4 octobre 2010 à l'adresse suivante : <http://www.iq.undp.org/UploadedFiles/Sections/3758715c-3373-4726-acc5-4d74abd6dfe8.pdf>.

²⁸ « Girls education in Iraq », *Op. cit.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ « Education Under Attack », *UNESCO*, 2010, consulté en ligne le 16 septembre 2010 à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001868/186809e.pdf>.